Zeitschrift: Ville de Fribourg : les fiches
Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg
Band: - (2004)
Heft: 32

Artikel: Du Champ de Mars au Chant du Cygne
Autor: Bourgarel, Gilles / Lauper, Aloys
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035927

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DU CHAMP DE MARS AU CHANT DU CYGNE

Gilles Bourgarel – Aloys Lauper

Les falaises donnent la mesure et les fossés le rythme. Du Grabensaal au ravin de Pérolles, Fribourg joue à saute-mouton sur un éventail d'échancrures qui ont façonné la découpe de ses quartiers. Rogné par ci, comblé par là dès le XVe siècle déjà, le paysage s'est engourdi dans une frénésie de nivelages et de remblayages. De cette topographie labourée de ruisseaux, il ne reste souvent que les échappées paysagères d'une ville à la campagne. Limitée par le fossé profond du Grabou et le ravin des Pillettes, à la sortie de la porte de Romont et au pied de la quatrième enceinte occidentale, l'esplanade des Grand-Places fut depuis le XVe siècle au moins le rendez-vous et le lieu de récréation favori des bourgeois et des habitants réunis dans la passion du jeu et de la fête. Hors-les-murs, loin des officialités et de leurs conventions, cette place n'en était pas moins le pendant populaire et profane des places de l'Hôtel-de-Ville et de Notre-Dame. Après 1870, ce grand terrain vague bordé de promenades s'ouvre aux grandes manifestations tout en absorbant le trop-plein de matériaux et de bestiaux arrivés en gare. Depuis lors, Fribourg a toujours rêvé d'un brillant destin pour ses Grand-Places, proclamées centre de gravité de sa modernité, entre palaces et casinos, cabaret et grand théâtre. Toute l'histoire du lieu s'est alors jouée dans cette valse-hésitation entre la désinvolture des guingettes et le chichi des grandes enseignes.

Situé à quelques 250 mètres de l'enceinte urbaine, les Grand-Places n'étaient qu'un pré jusqu'à la fin du XIVe siècle. Après l'incorporation du quartier des Places à la ville, en 1395, et la construction de sa dernière enceinte occidentale entreprise deux ans plus tard[1], ce terrain plat constituait une entrée de ville idéale au pied de la porte de Romont et de ses murs dont il n'était séparé que par le Grabou. En 1420, 1421 et 1453, les grandes fêtes de tir à l'arbalète ou tirs à la fleur furent organisées sur les «Grant Places» préférées à la «Planche de Saint-Jean» qui avait servi de place de tir pour les premières fêtes de 1406, 1412, 1426 et 1441[2]. Cette manifestation, qui rassembla en 1421 plus d'une centaine d'arbalétriers venus de Berne, Bienne, Aarau, Morat, Payerne, Moudon, Romont, Rue, Gruyères et Zurich, marquera durablement l'histoire des lieux, promus désormais «champ de mars» de la ville de Fribourg. Les tirages de la Dédicace – l'équivalent de nos Bénichons actuelles –, supprimés en 1797, constituaient un moment essentiel de la vie locale[3]. Les bannerets invitaient officiellement le Petit Conseil à ces réjouissances populaires. Le 16 août 1666, selon un rituel bien rodé, la fête commença par un repas au couvent des Capucins. On se rendit ensuite en cortège aux Grand-Places. Après trois danses d'ouverture en plein air, un goûter fut servi dans la Maison du tir, suivi d'un grand bal à l'étage. En soirée, le cortège de retour s'arrêta une fois encore pour danser sur les Places et la fête s'acheva par un dernier pas de danse devant l'Hôtel de Ville[4]. Ce statut de place publique hors les murs fut établi dès le XVe siècle. Le gouvernement avait ordonné le 27 juin 1436 déjà qu'on y ôte tous les greniers du côté de l'ancienne loge (un premier stand de tir?)[5]. En 1493, il fit construire la Maison du tir, remplacée par un nouveau bâtiment en 1515 déjà. Le site fut délimité par des palissades et des murs bas, son entrée au nord étant fermée par un mur crénelé doté d'une porte si l'on en

Les Grand-Places et le quartier de la Gare avant la démolition de l'Hôtel Terminus en 2000. La bretelle liant la rue de la Gare et la rue Saint-Pierre suit encore le tracé du fossé de la redoute construite entre 1656 et 1667 (Yves Eigenmann, ASBC)

croit la vue de Martin Martini qui nous montre également le champ des cibles à l'ouest, au-delà du ravin des Pilettes.

Le haut lieu des fortifications fribourgeoises

Les fortifications érigées entre 1397 et 1410 n'empiétaient pas sur les Grand-Places, qu'elles longeaient au-delà du fossé[6]. Ces défenses qui n'avaient pas été conçues pour subir un feu d'artillerie, étaient linéaires et commandées par de hautes tours très éloignées les unes des autres, assurant à peine le flanquement des courtines. Malgré le dédoublement de l'enceinte par un mur de braie entre la tour Henri et la tour-porte de Romont, ces murailles étaient déjà dépassées à leur achèvement.

Les Grand-Places, vues de Pérolles, peu après la démolition du stand de tir, en 1904 (Médiacentre fribourgeois)

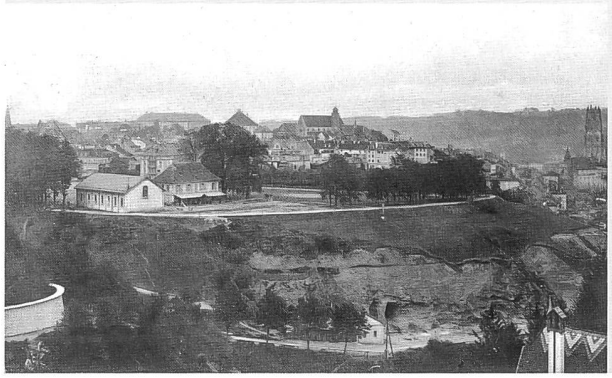

Dès 1444, la ville entreprit les premières adaptations de ses défenses par la construction de boulevards, ouvrages d'artillerie avancés aux formes arrondies, érigés devant les portes des Etangs (1444-1445), de Romont (1468-1469), de Morat (1481-1482) et enfin, devant la tour des Curtils Novels où l'actuel Grand Belluard remplaça en 1490-1496 la construction en bois de 1444. Ces éléments de défense, dont la hauteur ne dépassait pas celle de l'enceinte, étaient censés mieux résister aux tirs d'artillerie par leurs formes plus trapues et, en principe, leurs maçonneries plus épaisses. Ils abritaient des pièces d'artillerie assurant une meilleure couverture de l'enceinte par leur position avancée. Comme l'ont montré les fouilles[7], le «belluard» de la porte de Romont ne répondait que très partiellement à ces critères. De même profondeur que la tour-porte (10,7 m), il restait modeste malgré sa longueur de 27 m. Construit au-delà du fossé, dépourvu de retranchement, son hémicycle offrait des maçonneries dont la largeur n'excédait pas 1,50 m. Le franchissement du fossé, où une retenue d'eau avait été aménagée, faisait à la fois sa force et son originalité, aucun ouvrage similaire n'étant attesté en Suisse[8].

Le développement des fortifications bastionnées, qui a révolutionné l'architecture militaire durant la Guerre de Trente Ans, a marqué les Grand-Places. Alors qu'on n'avait quasiment rien entrepris pour renforcer les défenses de la ville au XVIe siècle[9], les turbulences politiques et sociales du siècle suivant obligèrent le gouvernement à moderniser les enceintes. On fit alors appel à des ingénieurs, architectes

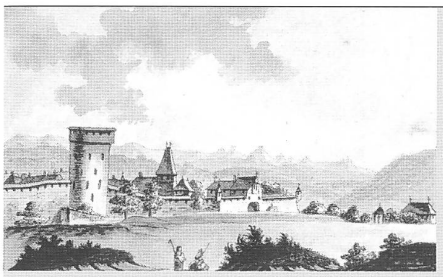

L'entrée occidentale de Fribourg en 1806, par Philippe de Fégely, avec de droite à gauche, la Maison du tir, le calvaire des Grand-Places, la redoute, le corps de garde des années 1730, la tour de Romont et la tour Henri (MAHF)

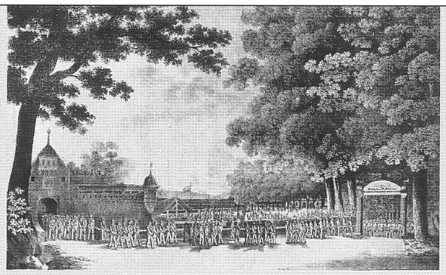

Le quatrième Tir Fédéral de 1829, organisé sur les Grand-Places, avec à gauche la redoute protégeant la porte de Romont, ouvrage avancé démoli en 1842 et à droite l'allée couverte menant à la Maison du tir, d'après une lithographie anonyme (BCUF)

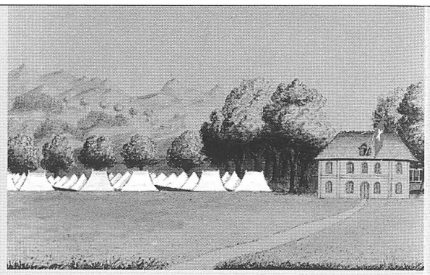

Campement militaire pour deux bataillons de la 2e Division, établi aux Grand-Places en septembre 1878 avec le stand caché par la Maison du tir, au milieu des ormes, dessin d'après nature de Pierre de Reynold (APZ, Barberêche)

et géomètres versés dans la poliorcétique, et pas moins de huit projets d'envergure furent discutés entre 1634 et 1709[10]. Le sculpteur-architecte Jean-François Reyff, qui occupait alors la charge de surintendant des bâtiments (1645-1660), fut chargé des travaux sur la base de plans établis en 1650 et 1656. Sa ligne de défense occidentale réalisée entre 1656 et 1667 a disparu et n'est connue que par le relevé de Pierre Sevin (1696) et quelques vues du XIXe siècle[11]. La redoute de la porte de Romont et l'ouvrage à cornes des Grand-Places en étaient les réalisations majeures. Des places d'armes triangulaires protégées par des chemins couverts s'étiraient ensuite de tours en tours, de la porte de Romont à la tour du Blé, à l'exception du secteur entre la tour d'Aigroz et la porte des Etangs, défendu par un plan d'eau. Loin de la complexité des projets à la Vauban de Sevin (1696), Jean-François Reyff adapta les principes de son époque à la topographie et aux capacités financières de la Ville-Etat, soutenue alors par le pape Alexandre VII qui versa 30752 livres pour ces travaux.

La redoute de la porte de Romont, partiellement fouillée en 1987 et 1994, formait un vaste triangle de 61,50 m de base pour 42 m de hauteur, aux extrémités tronquées. Elle était protégée par un fossé de 16 m de largeur et près de 4 m de profondeur. Les déblais extraits de ce fossé servirent à établir un cavalier de bastion destiné à recevoir des pièces d'artillerie. Ces remblais étaient retenus par une muraille basse et massive sur laquelle courait un chemin de ronde percé de meurtrières menant à

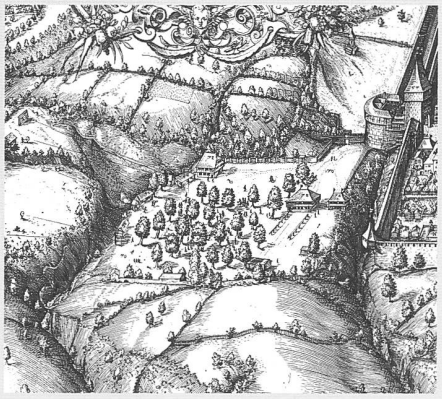

Les Grand-Places en 1606, d'après Martin Martini, avec la «maison du tirage» (nº 70), les stands de tir, la maison des arbalétriers (nº 72), les joueurs de boules et dans l'angle supérieur le boulevard de la porte de Romont

Maquette de la redoute de la porte de Romont, construite entre 1656 et 1667 sur les plans de Jean-François Reyff pour remplacer le belluard du XVe siècle (H. Lienhard, Mies)

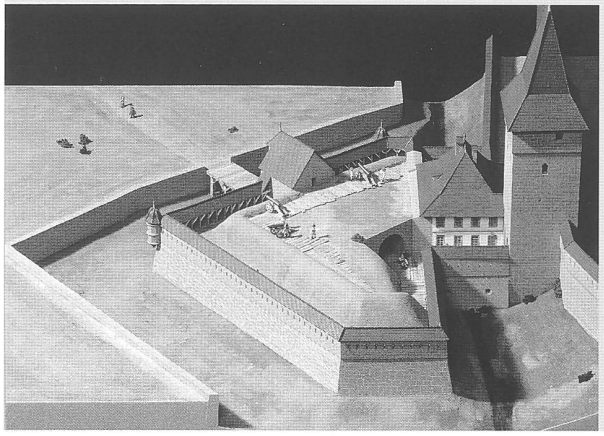

Plan des fortifications de Fribourg avec l'ouvrage à cornes et la redoute de la porte de Romont à gauche, levé par Pierre Sevin en 1696 (AEF)

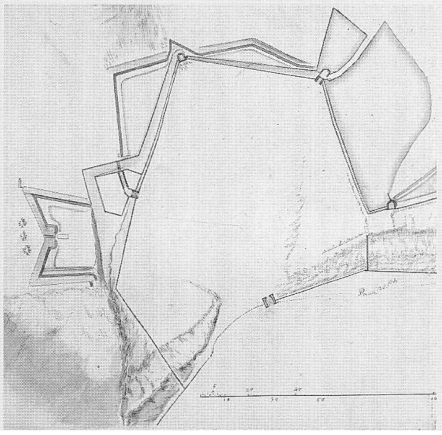

1 Les fouilles ont prouvé qu'il existait déjà un pont dit d'Encuppit à l'emplacement de la future porte de Romont, construit vers 1370. En 1397 un contrat fut passé avec le maître-maçon Jean de Delle et les tailleurs de pierre Perronet de Delle et Guillaume de St-Ursanne pour la construction d'un ouvrage et de 100 toises de murailles au nord du pont. La «Tor devert Romont» est mentionnée pour la 1ère fois en 1403.

2 Au XVe siècle, outre la Planche-Supérieure et les Grand-Places, la ville disposait d'une troisième place de Tir hors de la porte de Morat.

3 Avec les jeux de la Sainte-Catherine, de Saint-Nicolas, de Noël, le fameux Jeu des Rois, la Marche Nuptiale et le Valete, ils firent partie des fêtes dès lors interdites à Fribourg. Cette mesure avait été précédée par la suppression du repas de la bénichon, le 17 avril 1723, pour éviter les abus et la faillite de la Confrérie de Saint-Sébastien. Selon Kuenlin, la «dédicace des Grand-Places (Platzkilbe)» correspondait en fait à «celle de l'église de St-Nicolas», d'où l'importance de la fête (KUENLIN II, 368).

4 KUENLIN II, 368-369.

5 AEF, MC 471, fº 133.

6 STRUB, MAHF I, 147-192.

7 Gilles BOURGAREL, op. cit., 10-26.

8 Le Grand Belluard, avec son hémicycle aux murs d'une épaisseur de 5 m, fut le seul ouvrage défensif réellement adapté à sa fonction, tant par sa résistance aux projectiles que par sa propre artillerie logée dans de véritables canonnières. Ces renforcements ponctuels, n'obéissant pas à une conception d'ensemble, n'étaient donc que des pis-aller.

9 Seule une plate-forme de flanquement fut construite dans le Gottéron en 1584-1586 tandis qu'ailleurs, on se contenta d'ériger des bretèches au-dessus des portes, de transformer les créneaux ou de percer des canonnières.

deux échauguettes d'angle flanquant l'entrée. Une galerie en tranchée couverte, sous une place d'armes protégée par les levées de terre, conduisait à l'ancienne porte de la ville.
Au sud de cette redoute, le vaste ouvrage à cornes des Grand-Places présentait un front de plus de 100 m pour une avancée de quelque 80 m. Il était cerné d'un fossé de 10 m de largeur et 3,5 m de profondeur, inondé à l'ouest de part et d'autre de l'entrée. L'escarpe et la levée de terre du chemin couvert étaient parementées de gros blocs de molasse ou de grès liés au mortier, simplement adossés contre terre. Cette maçonnerie d'aspect massif a rapidement été minée par les infiltrations d'eau, le chemin couvert étant juste damé et engazonné, ce qui explique qu'en 1758 déjà, l'ouvrage à cornes n'est plus représenté sur la vue de David Herrliberger.

Du bastion au parc

Du vin et des jeux: passées les alertes, la fonction militaire des Grand-Places cède vite le pas à sa vocation première de terrain d'exercice et de place de jeux. En 1606, Martin Martini mêle déjà les tireurs aux quilleurs s'adonnant parmi les arbres au très populaire «gougala» ou «jeu dit des grosses boules»[12]. Bravant les interdictions, on lance volontiers les dés «pour de la faïence»[13] et on joue aux cartes dans la salle à boire de la Maison du tir. La reconstruction de cet édifice en 1765-1767, sur les plans de Johann Paulus Nader, marque un tournant. Face à une artillerie de plus en plus puissante, la notion de défense des villes s'est effacée devant celle du territoire. Le développement en profondeur des enceintes urbaines n'est plus de mise et le démantèlement des murs intérieurs commence dès 1773. La conception des places obéit désormais «à l'utile et à l'agréable». L'allée couverte des Grand-Places créée en 1771 en témoigne[14]. Pour préserver la parcelle, on a reporté la double rangée d'ormes sur le flanc occidental du site, aux dépens d'un tracé classique dans l'axe du bâtiment. Le couvert régulier offrant un espace ombragé devant la Maison du tir confirme la superposition du jardin public et la place d'armes. La réorganisation militaire sous l'Helvétique exigeait de nouveaux arsenaux et des terrains de manœuvre. Entre 1805 et 1807, les forçats du Schallenwerk furent donc occupés à niveler les glacis de l'ouvrage à cornes qui disparut.

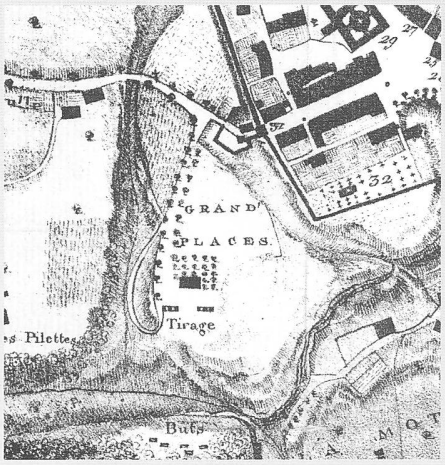

Les Grand-Places en 1825, détail du plan Raedlé

Vestige de l'ouvrage à cornes, mis au jour en 2005 (SAEF)

Les Grand-Places dans les années 1880, avant la création du quartier de Pérolles, avec le stand de tir qui sera démoli en 1904 et la Maison du tir construite en 1765-1767 sur les plans de l'architecte Johann Paulus Nader, reliée par son allée d'ormes à l'avenue de la gare (Médiacentre fribourgeois)

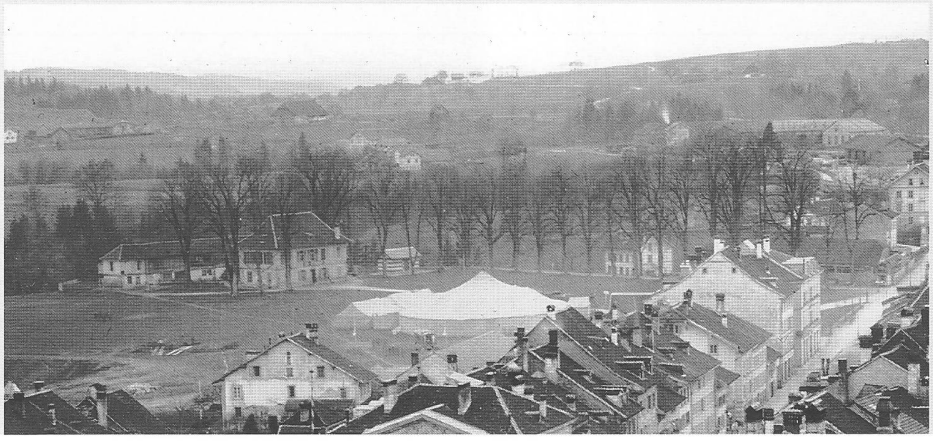

10 Projets de Jean Juat (1634), Jean-François Reyff (1650 et 1656), Francesco Polatta (1670) et Pierre Sevin (trois projets en 1696, un en 1709 attribué à tort à l'ingénieur tessinois Pietro Morettini). Voir à ce propos Stuart MORGAN, Etude comparative de cinq projets de fortifications bastionnées pour la ville de Fribourg (1634-1709), in: FG 72, 1995, 221-275.

11 L'enceinte au nord de la porte de Morat, celle située entre le pont de Berne et le couvent des Augustins ainsi que des tronçons au Court-Chemin sont les seules fortifications conservées de Jean-François Reyff.

12 Jeanne NIQUILLE, Jeux et joueurs dans l'ancien Fribourg, in: NEF 1930, 85-86.

13 KUENLIN II, 368. Le 13 octobre 1826, le jeu des quilles des Grand-Places fut d'ailleurs amodié à la faïencerie de Fribourg.

14 En 1895, une fontaine y est signalée à mi-parcours.

15 KUENLIN II, 370.

16 AEF, Titres de l'Etat nº 113 et AEF, RN J.-Th. Hartmann AC Stts B nº 419. La mise en vente de l'Auberge des Grand-Places en 1862 par la Société des Carabiniers se heurta aux mêmes problèmes, l'Etat estimant qu'il avait un droit de propriété sur la Maison du Tir.

17 Le 4 août 1893, le Conseil d'Etat avait en effet ratifié «la convention passée entre la commune de Fribourg et MM. Durel & Cie, de Lyon, architectes à Genève, relative à la cession gratuite d'une parcelle de terrain sur les Grand-Places pour la construction d'un hôtel de 1er rang» (AEF, MC 1893, 557 et 579). Un projet similaire fut réactivé en 1905.

18 La grande exposition de 1894 à Yverdon s'inspirera d'ailleurs des pavillons construits par les charpentiers Joseph Bodevin et Pierre Winkler.

19 Le 16 décembre 1901, on y présenta 110 veaux, vendus de 32 à 50 francs (AVF, PCC, 17 décembre 1901, 740).

20 Les militaires se sont repliés sur Pérolles en 1878 autour d'un futur arsenal (1895-1897), rendant caduque la convention de 1841. Les tireurs obtiendront une nouvelle ligne de tir aux Neigles en 1904, puis aux Daillettes avant de revenir dans leur stand des Neigles. La maison d'école se construira finalement à Gambach tandis que le casino-théâtre sombrera dans l'oubli.

21 AVF, PCC, 1er mai 1900, 263

Vue générale de l'Exposition fédérale d'agriculture de 1877, section bétail (APZ, Barberêche)

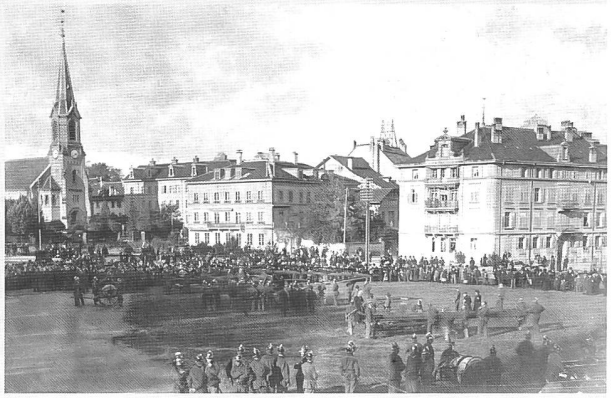

Grandes manœuvres du corps des pompiers de la ville de Fribourg, dans les années 1900 (Centre de secours et d'incendie, Fribourg)

Les pavillons de l'Exposition industrielle de 1892, devant le stand et la Maison du tir (ASBC)

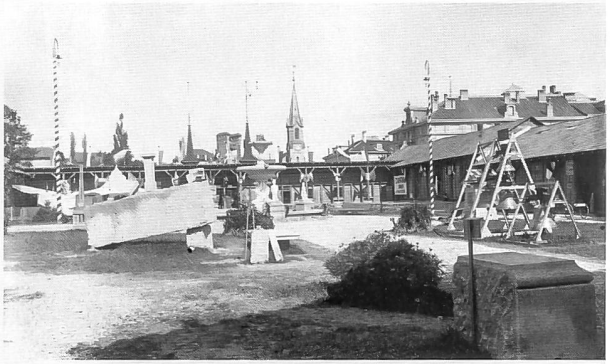

Les pavillons de l'Exposition industrielle de 1892, construits par les charpentiers J. Bodevin et P. Winkler (ASBC)

La nouvelle esplanade accueillit en 1829 la 4e Fête fédérale de tir, organisée du 22 au 27 juin. Trois ans plus tard, les lignes de tir furent déplacées du côté du Botzet où l'on érigea une ciblerie avec 13 cibles mouvantes, parapet et fossé de protection pour les marqueurs. Le stand fut également reconstruit. Selon Kuenlin, le bâtiment inauguré le 24 juin 1832 était doté d'un portique à treize axes, surmonté d'une plateforme liée par une passerelle aérienne à la grande salle de la Maison du tir. Ses pavillons d'angle abritaient chacun un dépôt d'armes et une buvette à l'étage[15].

Depuis leur séparation en 1800, une dispute opposait la Ville et l'Etat sur la propriété du terrain proche de l'enceinte. Par convention du 25 mai 1841, l'Etat admit les prétentions de la commune sur le site tout entier mais il en obtint par contre l'usage perpétuel comme place d'armes[16]. La commune s'engageait en outre à supprimer le chantier de bois, à n'y tolérer désormais aucun dépôt de matériaux et à combler avant le 15 février 1842 les fossés du belluard. Les démolitions successives de la tour-porte (1856), du corps de garde (1872), de la portion sud de l'enceinte (entre 1872 et 1889) et finalement du stand de tir (1904) effaceront la fonction militaire des Grand-Places dont le souvenir ne subsiste aujourd'hui que dans la Maison du tir.
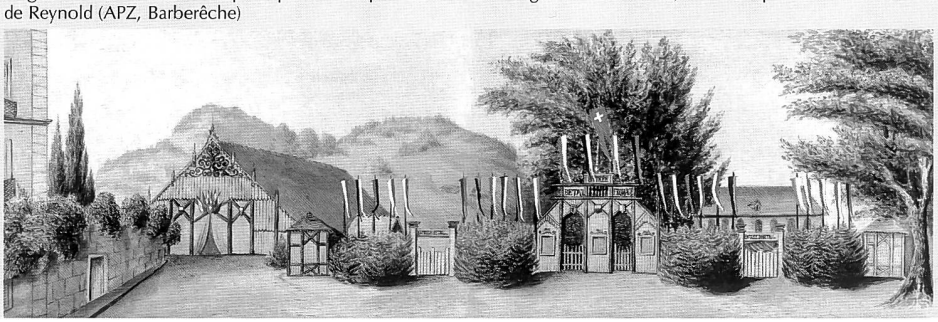
La grande cantine et l'entrée principale de l'Exposition fédérale d'agriculture de 1877, dessin d'après nature de Pierre de Reynold (APZ, Barberêche)